



Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire et annuelle des membres de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 25 et 27 septembre 2025 au Centre des congrès de Québec.

RÉSOLUTION N° AEA 2025-09-27/17

Problématique en regard de l'approvisionnement en eau

CONSIDÉRANT le faible volume de précipitation que connaît le Québec actuellement ;

CONSIDÉRANT QU'un grand nombre de municipalités rencontrent des problèmes importants d'approvisionnement en eau et oblige notamment le transport de très importantes quantités d'eau par camion ;

CONSIDÉRANT QUE le faible volume de précipitation met en cause la recharge des nappes phréatiques et compromet l'approvisionnement en eau de plusieurs municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE si cette situation perdure cet automne et que le Québec connaisse un autre épisode de faible couverture de neige ;

CONSIDÉRANT les embûches législatives et réglementaires pour la recherche d'eau potable et la recharge des aquifères.

Sur proposition de **M. Yves Barette**, maire de la municipalité de Saint-Alexandre, appuyée par **M. Martin J. Côté**, préfet de la MRC de Bellechasse, il est unanimement résolu :

QUE les autorités gouvernementales mettent en place des mesures pour soutenir les communautés ayant des problématiques d'approvisionnement en eau potable ;

QUE les autorités gouvernementales prévoient les scénarios les plus pessimistes quant au niveau de précipitation dans les mesures qu'elles comptent déployer ;

QUE pour élaborer ces mesures, le gouvernement réunisse dans les plus brefs délais les principales parties prenantes concernées.

Copie conforme d'une résolution adoptée par l'assemblée extraordinaire et annuelle des membres de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 25 et 27 septembre 2025 au Centre des congrès de Québec.

Sylvain Lepage
Directeur général

7 octobre 2025

Date